REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

CSPH
CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

HPSF
HYDROCARBONS PRICES STABILIZATION FUND

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 01 /26/ASMI/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM DU 09 AVR 2026 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE LA REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUES, ARCHITECHTURALES, TECHNICO-FINANCIERES ET L'ELABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR L'AMELIORATION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL DU BATIMENT ANNEXE CSPH YAOUNDE

1. OBJET

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques chargé de la réalisation des études géotechniques, architecturales, technico-financières et l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres pour l'amélioration de la capacité d'accueil du bâtiment annexe de la CSPH à Yaoundé.

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations, objet du présent Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt, portent sur:

- la réalisation des études géotechniques des fondations du bâtiment annexe de la CSPH à Yaoundé ;
- l'élaboration des esquisses architecturales ;
- la réalisation des études d'Avant-Projet Sommaire et Détaillé (APS et APD) qui devront prendre en compte des solutions nouvelles d'aménagement spatiales et fonctionnelles, tenant compte de la rentabilité du projet, de ses contraintes spécifiques du point de vue de ses obligations régaliennes, de l'emphase à observer sur sa valeur propre ;
- la rédaction d'un Dossier d'Appel d'Offres (DAO) des travaux à réaliser ;
- la rédaction des Termes de Références (TdR) pour le recrutement d'un cabinet qui sera chargé de la surveillance et du contrôle des travaux.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent Avis est ouvert aux sociétés et aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience pour la réalisation des prestations sollicitées.

4. FINANCEMENT

Les travaux, objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt sont financés par le budget d'investissement de la CSPH exercice 2026.

5. DEPOT DE MANIFESTATION D'INTERET

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être produits **en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marquées comme telles,** dans une enveloppe fermée et scellée ne portant ni cachet ni indication de l'identité du candidat. Ces documents doivent parvenir au Service des Marchés de la CSPH, porte 339 de l'immeuble abritant le siège de la CSPH à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, B.P. 501 au plus tard le 22 AVR 2026 à **10h**, heure locale, et porter les mentions suivantes :

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 01/26/ASMI/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM DU 09 AVR 2026 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE LA REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUES, ARCHITECHTURALES, TECHNICO-FINANCIERES ET ELABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR L'AMELIORATION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL DU BATIMENT ANNEXE CSPH YAOUNDE

6. DUREE D'EXECUTION

La durée d'exécution des prestations est de **six (06) mois**.

7. COMPOSITION DU DOSSIER

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter en deux (02) volumes, de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui feront l'objet de vérification :

Enveloppe A – Volume 1 : Dossier administratif

L'enveloppe A contiendra les documents suivants, en originaux ou en copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

a. la déclaration de manifestation d'intérêt dûment signée par le candidat ;
b. l'accord de groupement (si association de plusieurs entreprises), spécifiant le mandataire le cas échéant ;
c. le pouvoir du mandataire le cas échéant ;
d. le pouvoir de signature, le cas échéant ;
e. une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ;
f. une attestation de domiciliation bancaire du Soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances du Cameroun ;
g. une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP avec la référence à l'Appel d'Offres ;
h. une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale portant mention de l'objet et les références de l'Appel d'Offres et certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse ;
f. une attestation de conformité fiscale qui tient également lieu de justificatif de paiement de la

patente, de certificat d'imposition et de bordereau de situation fiscale établie par les services compétents de la Direction des Impôts certifiant que le Soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours et timbrée ;
g. une attestation d'immatriculation ;
h. une copie certifiée du registre du commerce ;
i. un extrait de casier judiciaire ;
j. un plan et une attestation de localisation certifiés et en cours de validité ;

Les pièces **b** et **c** ne sont à fournir que s'il y a association de plusieurs entreprises pour soumissionner et exécuter le marché ensemble.

Enveloppe B – Volume 2 : Offre technique

L'offre technique comprendra les informations et documents justifiant les références attestant l'exécution des contrats analogues :

B.1. Les renseignements sur les qualifications du Soumissionnaire :
Ses références justifiées par la réalisation au cours des dix (10) dernières années, d'au moins **deux (02) projets** d'études ou de contrôle/revue technique dans le domaine de la construction, rénovation et ou maintenance des bâtiments. (Joindre les copies des premières et dernières pages des Marchés ou des Lettres-Commandes, les procès-verbaux de réception ou les certificats de bonne exécution) ;

B.2. La liste du personnel d'encadrement

Le candidat devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maitrise composé de :

- **Un (01) Architecte : le Chef de Mission**
  L'Architecte doit avoir :
  - un diplôme d'architecture ou équivalent (BAC + 5) ;
  - l'attestation d'inscription à l'Ordre Nationale des Architectes du Cameroun (ONAC) ;
  - expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
    - avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la conception de bâtiment ;
    - avoir exécuté au moins trois (03) projets de conception, et/ou de réhabilitation et/ou d'études de bâtiments d'au moins R+4 niveaux en tant que Chef de Mission ou Chef de Chantier.

- **Un (01) Ingénieur de Génie Civil spécialisé en structures de bâtiments**
  L'Ingénieur de Génie Civil doit avoir :
  - un diplôme de Génie Civil ou équivalent (BAC + 5) ;
  - l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs du Cameroun ;

- expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
    - avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine des BTP ;
    - avoir exécuté au moins trois (03) missions d'études et de supervision de travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments d'au moins R+4 ou de superficie équivalente.

❖ **Un (01) Ingénieur de Génie Electrique spécialisé en courant fort (installations électriques, réseau ondulé, Ascenseur)**

L'Ingénieur en Génie Electrique doit avoir :

- un diplôme de Génie Electrique ou Electromécanique ou équivalent (BAC + 5) ;
- l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs du Cameroun ;
- expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
    - avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine d'électricité du bâtiment ;
    - avoir exécuté au moins trois (03) missions d'études et supervision de travaux d'électricité en courant fort dans des bâtiments d'au moins R+4 niveaux ou de superficie équivalente ;
    - avoir coordonné des travaux d'installation d'un ascenseur dans au moins deux (02) projets d'envergure similaire.

❖ **Un (01) Ingénieur de Génie Electrique spécialisé en courant faible (télécommunications, installations et réseaux informatiques, détection incendie, vidéosurveillance, contrôle d'accès)**

L'Ingénieur en Génie Electrique doit avoir :

- un diplôme de Génie Electrique ou équivalent (BAC + 5) ;
- l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs du Cameroun ;
- expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
    - avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine d'électricité du bâtiment ;
    - avoir exécuté au moins trois (03) missions d'études ou contrôle des travaux d'électricité en courant faible dans les bâtiments d'au moins R+4 niveaux ou de superficie équivalente ;
    - avoir coordonné des travaux d'installation des réseaux informatiques dans au moins deux (02) projets d'envergure similaire.

❖ **Un (01) Ingénieur en Génie Industriel spécialisé dans la planification des projets, la logistique et la gestion des coûts et de la qualité dans les projets**

L'Ingénieur en Génie Industriel doit avoir :

- un diplôme de Génie Industriel ou équivalent (BAC + 5) ;
- l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs du Cameroun ;
- expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
    - avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des projets de construction ;
    - avoir participé à au moins deux (02) projets de construction de bâtiment d'au moins R+4 niveaux en tant que planificateur et gestionnaire du projet.

❖ **Un (01) Géomètre-Topographe**

Le Technicien Supérieur Géomètre-Topographe doit avoir :

- un diplôme technique de Géomètre-Topographe (BAC + 3) ;
- expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) : au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans le domaine d'études de terrain et de la construction.

❖ **Un (01) Technicien Supérieur en Froid et Climatisation**

Le Technicien Supérieur en Froid et Climatisation doit avoir :

- un diplôme BTS en Froid et Climatisation ou en maintenance des systèmes ou équivalent (BAC + 2) ;
- expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
    - avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans l'installation et la maintenance des équipements de climatisation dans un bâtiment ;
    - avoir exécuté au moins un (01) projet d'installation de la climatisation dans un bâtiment d'au moins R+4 niveaux ou de superficie équivalente.

❖ **Un (01) Technicien Supérieur en Plomberie/Sanitaire**

Le Technicien Supérieur en Plomberie/Sanitaire doit avoir :

- un diplôme BTS en fluides ou maintenance des systèmes énergétiques ou monteur en installations thermiques ou équivalent (BAC + 2) ;
- expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
    - avoir au moins cinq (05) ans d'expérience en installation et maintenance des équipements sanitaires, de robinetterie ainsi que des systèmes de tuyauterie, vannes, canalisations et d'évacuation d'eau dans un bâtiment ;
    - avoir exécuté au moins un (01) projet de canalisations et évacuations des eaux dans un bâtiment d'au moins R+4 niveaux ou de superficie équivalente.

❖ **Un (01) Environnementaliste**

L'Expert en Environnement doit avoir :

- un diplôme en science environnementale, développement durable ou équivalent (BAC + 4) ;
- expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) : avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de l'évaluation et du suivi environnemental des projets de construction en zone urbaine.

❖ **Un (01) Economiste / Expert Financier**

L'Economiste/Expert financier doit avoir :

- un diplôme en science économique ou dans le domaine financier (BAC + 5) ;
- expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) : avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans la gestion financière de projet.

❖ **Un (01) agent administratif**

L'Agent Administratif doit avoir :

- un diplôme BTS en secrétariat et bureautique (BAC + 2) ;
- expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) : avoir au moins deux (02) ans d'expérience professionnelle en secrétariat.

B.3. Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat doit justifier de la possession en propre ou en location de moyens matériels ci-après :

- ❖ un (01) véhicule (présenter la carte grise du véhicule si c'est une propriété, ou un contrat de location dûment signé par les deux (02) parties, si c'est une location) ;
- ❖ matériels de bureau (vidéos projecteur, ordinateurs portables et de bureaux, imprimantes) ;
- ❖ logiciels de dessin (faire une fiche technique dans laquelle est précisée les différents logiciels qui seront utilisés pour réaliser les plans et dessins) ;
- ❖ matériels topographiques (faire une fiche technique dans laquelle sont énumérés les différents équipements de topographie, ainsi que leurs usages et quelques illustrations visuelles) ;
- ❖ matériels géotechniques (faire une fiche technique dans laquelle sont énumérés les différents équipements géotechniques, ainsi que leurs usages et quelques illustrations visuelles) ;
- ❖ moyens de communication et internet.

B.4. Méthodologie et plan de travail

La méthodologie de travail doit être organisée de la manière suiva[illegible]